

SALAH EDDINE CHERRAD ET INES KASSAH LAOUAR

**La ville nouvelle Ali Mendjeli près de Constantine : de la ville du logement social à la ville à vocation universitaire**

La ville nouvelle - Ali Mendjeli - s'édifie à proximité de la ville de Constantine. Elle doit accueillir 300000 habitants qui résideront dans 40000 logements dont la grande majorité est de type logement social. Cependant son rôle, ville du logement social, se modifie en raison de la réalisation d'infrastructures universitaires de grande envergure qui lui permettront d'acquérir une nouvelle vocation plus prestigieuse.

**Mots clés :**

Ville nouvelle, logement social, vocation, infrastructures universitaires, ville universitaire

**Abstract**

A new town - Ali Mendjeli - is built near the town of Constantine. It is conceived for 300000 inhabitants who will reside in 40.000 residences whose great majority is of social the housing type. However its role is changing because of the realization of university infrastructures of great scale which will enable him to acquire a new vocation.

**Key words :**

Urban, Rural, and Regional economics

**ملخص**

تبنى قرب مدينة قسنطينة المدينة الجديدة علي منجلي غاية هذه الأخيرة إسكان 300.000 نسمة في 40.000 سكن يغلب عليه الطابع الاجتماعي.

هذه الوضعية تتغير تدريجا نظرا لبناء هياكل جامعية وعلمية تؤدي إلى تغيير هوية المدينة الجديدة نوعيا.

**الكلمات المفتاحية :**

الاقتصاديات الحضرية، الريفية، الجهوية

## JEL CLASSIFICATION : P. 25

### INTRODUCTION

La question de la création d'une ville nouvelle pose il est vrai, dès le départ ? Une série d'interrogations qui ont pour soubassement ou vecteur une acceptation ou bien un rejet d'un tel projet. Sans entrer dans des développements qui dépasseraient largement notre propos, nous nous limiterons à rappeler brièvement que dans le domaine spatial, et durant presque ce demi-siècle d'indépendance, le pays n'a que très peu modifié la carte des lieux et des sites d'implantation des populations.

En effet, l'analyse de la hiérarchie des localités et des agglomérations révèle que d'anciennes fermes agricoles coloniales, devenues les sièges des comités de gestion, ont évolué en village ou en bourg ; que des villages coloniaux sont devenus des petites et des villes moyennes. Quant aux petites et villes moyennes déjà présentes en 1962, elles se sont depuis agrandies et développées. Alors qu'au sommet de la hiérarchie, les grandes villes sont devenues des métropoles.

La présence de nouvelles localisations, *ex nihilo*, est donc assez rare. Toutefois, si l'on considère les niveaux inférieurs de cette hiérarchie, les exemples sont assez nombreux car il s'agit des premiers groupements et regroupements de population tels que les villages agricoles qui ont été édifiés dans le cadre de la révolution agraire ou bien des centres ruraux dont la présence répond à des conditions et des nécessités locales. Mais aux niveaux supérieurs de la hiérarchie des villes, la présence d'une nouvelle grande entité urbaine paraît à priori improbable et même impossible.

Pourtant, cette éventualité n'est pas à écarter car lors du prochain recensement de la population et de l'habitat qui aura lieu en 2008, une ville dénommée «Ali Mendjeli» située à la périphérie de Constantine apparaîtra dans les tableaux statistiques de l'organisme recenseur et figurera dans sa cartographie. En fait ce nouveau lieu d'habitat, cette agglomération, qui n'existait pas au moment du recensement de 1998 (plus exactement n'était pas encore habitée) est une ville très récente.

Elle compte déjà plusieurs dizaines de milliers d'habitants, plus de 60000 selon les estimations des autorités locales. En tout état de

cause ce sera selon la nomenclature officielle une ville moyenne (de 50000 à 100000 habitants) et peut être une grande ville (plus de 100000 habitants)

Par conséquent, l'apparition d'une unité urbaine d'une telle dimension, d'une telle ampleur, interpelle le chercheur géographe- aménageur car comment une entité d'une telle envergure est-elle née, Comment en moins d'une décennie abrite-t-elle déjà des dizaines de milliers de résidents, Quelle est sa fonction et quelles sont ses attributions.

## **1 - UNE VILLE NOUVELLE AU DÉPART SANS VOCATION PRÉCISE**

Située sur le plateau de Ain El Bey et à environ une quinzaine de kilomètres de Constantine, la ville nouvelle Ali Mendjeli a été conçue dans l'objectif de décongestionner Constantine, de répondre à ses besoins et à ceux de son groupement urbain surtout en matière de logements et à un degré moindre en équipements et en activités. Les études engagées à cet effet il y a un quart de siècle ont été inscrites dans le cadre du PUD de Constantine (1982), ont été reprises dans un Rapport d'Orientation (1992) et réadaptées dans le cadre du PDAU (1998) de Constantine.

En effet, il s'est avéré après un diagnostic approfondi réalisé par les autorités locales que le parc logement de la ville de Constantine se trouvait dans une situation alarmante puisqu'il enregistrait un déficit atteignant presque les 40000 logements : 11000 logements sont destinés aux programmes d'éradication de l'habitat précaire (bidonvilles), 3500 pour le programme de relogement des habitants de la médina dont l'habitat est en ruine, 10000 pour faire face à l'accroissement naturel de la population et 10000 enfin pour les catégories sociales défavorisées. C'est une ville qui dispose donc d'un grand réservoir de demande de logement. Constantine en est la motrice pourvoyeuse.

Dès le départ, les grandes caractéristiques de la ville nouvelle Ali - Mendjeli furent établies : sa superficie (1500 ha), sa forme (un quadrilatère allongé), son périmètre, furent tracés et fixés définitivement. Il en fut de même pour sa structure qui comporte 5 quartiers qui se subdivisent en 20 unités de voisinage qui eux-mêmes se décomposent en 60 îlots.

C'est donc une ville nouvelle dont le nombre de logements (50000) et les équipements sont programmés à l'avance pour subvenir aux besoins de 300000 habitants. La planification spatiale est assujettie à des normes et à des ratios. En définitive c'est une ville artificielle dans le sens qu'elle n'a ni antécédent, ni identique ailleurs dans le pays.

Paradoxalement, cette ville dont on a dès le départ fixé l'organisation spatiale, cernée le nombre et le profil de ses futurs résidents n'avait pas de fonction primaire préalablement définie. Devait-elle avoir un rôle commercial ou industriel ou administratif, C'était l'incertitude la plus totale. Ainsi aucune étude n'a été confiée à un bureau d'étude

spécialisé en la matière, ni aucun séminaire n'a été organisé pour voir plus clairement ses perspectives d'avenir.

Dépasant ces incertitudes et ce questionnement les autorités locales entreprirent la réalisation de la ville nouvelle à partir du milieu de la décennie 1990 tout en prévoyant les équipements de base nécessaires aux habitants. Ces derniers (scolaire, sanitaire, administratif, sportif, commercial, communication...) étaient définis par une grille.

En définitive, les autorités locales durent se résigner à accepter l'idée que celle-ci n'avait pas d'autre vocation que celle de loger ou de reloger les Constantinois, en somme être une ville dortoir.

Mais dès la fin de la décennie 1990, d'autres missions lui furent assignées car de nouvelles priorités se présentèrent. De la ville nouvelle du groupement de Constantine, elle devient la ville nouvelle suppléante, auxiliaire, de la ville de Constantine. C'est une double évolution quantitative et qualificative qui s'est opérée.

## **2 - UNE VILLE NOUVELLE DOTÉE D'UN PÔLE UNIVERSITAIRE**

Le rythme assez rapide d'avancement des travaux et l'installation des premiers résidents ont conforté les autorités locales et nationales que la problématique de la création de la ville nouvelle n'était plus remise en cause et qu'il ne serait plus question d'un arrêt de son processus d'édification. De ce fait, celle-ci pouvait accueillir sans de grandes difficultés des équipements de nature diverse car un grand nombre d'unités de voisinage étaient encore dépourvues de toute implantation.

A la même période c'est-à-dire à la fin de la décennie 1990, le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique a arrêté pour Constantine un grand programme d'infrastructures devant répondre aux besoins de son secteur. Il consiste en la réalisation de 20000 places pédagogiques, 10000 lits en cités universitaires et des infrastructures d'accompagnement (restaurant...), Son implantation était difficile à réaliser que ce soit dans le tissu urbain de la ville de Constantine ou à sa périphérie immédiate.

La ville nouvelle fut, pour les autorités, le lieu indiqué pour l'implantation de ces infrastructures universitaires et scientifiques. Et c'est un véritable pôle universitaire qui s'est mis progressivement en place. A terme il comptera 18000 places pédagogiques et accueillera près de 27000 étudiants. En outre il disposera de 5 résidences universitaires qui hébergeront 10000 étudiants et étudiantes.

Ainsi à la fin de l'année 2007, trois grandes unités sont achevées et fonctionnelles. Il s'agit de la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion et de la Faculté des Sciences Humaines et Sociales. Toutes les deux sont dotées de 4000 places pédagogiques. Quant à la troisième unité de 4000 places pédagogiques, elle est utilisée à parité égale entre ces 2 facultés. Actuellement ce sont près de 15000 étudiants qui fréquentent ces 2 facultés. Quant aux infrastructures

d'hébergement et de restauration des étudiants ce sont 4 cités universitaires de 2000 lits chacune qui sont fonctionnelles.

Dans le domaine de la recherche scientifique, la ville nouvelle Ali Mendjeli a accueilli le premier Centre National de Recherche en Biotechnologie (CNRB). Il fait partie d'un programme national visant à créer un réseau de centres de recherche scientifique de haut niveau. Ce centre dont les études ont été lancées en Février 2002 a été achevé et inauguré en Avril 2007. Il est conçu pour recevoir plus de 300 chercheurs nationaux et étrangers spécialisés dans les domaines de l'agriculture, la santé, l'environnement, l'industrie alimentaire et la biotechnologie principalement (la chimie...etc.). Son objectif essentiel est l'application des résultats des recherches dans différents secteurs et notamment celui de l'industrie.

Quant aux infrastructures en cours de réalisation, nous avons une structure pédagogique de 2000 places qui est destinée à accueillir le Département des Sports. Son achèvement est prévu pour l'année 2008.

Pour terminer ce programme, durant l'année 2007, la construction d'une quatrième unité (Faculté des Technologies de l'Information et de la Communication) a été entamée. Elle sera dotée de 4000 places pédagogiques. Pour l'hébergement des étudiants, une cité universitaire de 2000 lits doit être construite. Quant aux équipements annexes et dont les travaux démarreront prochainement, nous avons un immeuble destiné au rectorat, une bibliothèque centrale de 5000 m<sup>2</sup>, un restaurant central, un auditorium, un pôle sportif comprenant des installations sportives et des espaces pour diverses activités sportives.

C'est donc un véritable pôle universitaire destiné à accueillir plus de 25000 étudiants qui a été implanté. La fonction de la ville nouvelle évolue progressivement. A moyen terme, elle pourrait concurrencer sérieusement la ville de Constantine dans ce secteur. C'est une évolution qui tend à l'éloigner de l'artificialité, de l'anonymat et des préjugés défavorables. Ces infrastructures contribuent à lui fournir l'image, la «carte de visite» d'une ville accueillante, respectable, non répulsive. Et cette tendance sera confortée par de nouvelles décisions allant dans ce même sens.

### **3 - UNE VILLE NOUVELLE ACCUEILLANT UNE VILLE UNIVERSITAIRE**

Ce projet de la ville universitaire est l'un des derniers programmes en date dont s'est dotée la ville nouvelle Ali Mendjeli.

Sur le plan national, il est attendu une forte croissance des effectifs d'étudiants durant les toutes prochaines années. Leur nombre passerait de 700000 en 2005 à 1200000 en 2009 et 2010, voire même près de 1500000 étudiants.

De ce fait et au même titre que les autres établissements du pays, l'université de Constantine verrait le nombre de ses étudiants

augmenter pour atteindre les 100000 étudiants à la fin de l'actuelle décennie. Les signes d'une telle évolution sont manifestes puisque de 41774 étudiants pour l'année 2000-2001, leur nombre est passé à 58 811 étudiants pour l'année 2005-2006 pour une prévision de l'ordre de 84000 étudiants durant l'année 2009-2010.

Dans ces conditions il était urgent d'engager la construction de nouvelles infrastructures pédagogiques et de vie universitaires pour faire face à cet afflux considérable d'étudiants.

Dans ce contexte, les services du Ministère de l'Enseignement Supérieur décidèrent à la suite d'une étude prospective de renforcer les capacités de l'université de Constantine au titre du quinquennal (2005-2009). A ce titre elle fut dotée d'un nouveau programme totalisant 52500 places pédagogiques et 20000 lits.

Cet important programme devrait largement suffire aux différents besoins de l'université tout en mettant à la disposition du corps universitaire des locaux plus fonctionnels étant donné que beaucoup d'entre eux sont inadéquats car ayant appartenu à d'autres institutions et devant leur être restitués (Institut des Travaux Publics, Ecole Nationale d'Administration, Ecole des Cadres de la Jeunesse et des Sports...).

Pour ses initiateurs c'est-à-dire les services centraux du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, il s'agit de construire des modules standardisés (entités pédagogiques de 4000 places et cités universitaires de 2000 lits avec leur accompagnement respectif) qui doivent constituer une nouvelle université autonome. Le lieu de son implantation fut vite résolu: la ville nouvelle était toute désignée en raison de ses disponibilités foncières, de l'existence du pôle universitaire, de divers équipements et de la présence d'une population résidente déjà nombreuse.

Et rapidement, on est passé de la question de la réservation du terrain à une toute autre question: au projet de construction d'un campus universitaire aux formes et aux aspects classiques se substitua un projet de ville universitaire !

### **3.1 - Le projet de ville universitaire**

La nomination d'un nouveau responsable à la tête de la wilaya de Constantine (le Wali) a changé radicalement les données. C'est en grande partie sur son initiative personnelle que ce projet fut mis au point.

A la formule classique du pôle ou du campus universitaire, une nouvelle idée, un nouveau concept a été retenu : il consiste en la création d'une ville universitaire. C'est-à-dire que dans une assiette foncière d'une consistance de 170 ha, aux limites connues et fixées seront bâtis, selon un choix préalable, les équipements pédagogiques, scientifiques, les équipements relatifs à la vie sociale estudiantine et les logements pour les enseignants. Pour assurer la vie quotidienne, des équipements

commerciaux, culturels et sportifs seront construits. Ce sera une ville vivante fournissant tous les moyens et toutes les commodités à ses utilisateurs et à ses habitants.

Ce type de ville qui existe dans certains pays (en Europe, aux Etats-Unis...) est nouveau dans le notre. Il est innovant car il est en rupture avec tout ce qui a été réalisé précédemment (mis à part le cas particulier de Boumerdes). Il est également pionnier dans ce domaine et cela au même titre que la ville nouvelle Ali Mendjeli.

Le programme consiste en la réalisation des éléments suivants :

### **3.1.1 - Les structures pédagogiques**

Du programme initial qui est de l'ordre de 52500 places pédagogiques, la ville universitaire disposera de 44000 places pédagogiques. Celui-ci est conçu en 11 unités individualisées de 4000 places pédagogiques chacune. C'est une université pluridisciplinaire puisque les enseignements qui y seront dispensés couvrent un ensemble très large de disciplines: sciences médicales, sciences fondamentales, technologie, sciences humaines... Administrativement ces structures ou entités seront érigées en Faculté, en Ecole, ou en Institut. Cette université, une fois achevée, accueillera près de 60000 étudiants (fourchette comprise entre 53000 et 66 000 étudiants).

### **3.1.2 - Les résidences universitaires**

Les résidences universitaires programmées sont une vingtaine d'une capacité de 2000 lits chacune avec un total de 40000 lits. Cet effort d'hébergement dénote le souci de la part des autorités d'offrir de bonnes conditions sociales aux étudiants et aux étudiantes. Ainsi 2/3 des étudiants en bénéficieront.

### **3.1.3 - Un pôle central**

C'est le pôle qui regroupe le rectorat de l'université, l'auditorium (capacité de 1000 places), une bibliothèque centrale (capacité de 3000 places), une mosquée et un restaurant central. C'est un ensemble de commandement administratif et de rayonnement culturel et culturel. De par ses fonctions, quelle que soit l'étude retenue pour ce projet, il doit se situer dans une position de hauteur par rapport au reste.

### **3.1.4 - Un parc scientifique**

C'est un parc de près de 5ha qui sera composé de plusieurs laboratoires de recherche et d'expérimentation. Il sera le lieu où s'effectuera concrètement la recherche scientifique (fondamentale et appliquée). Il est l'aboutissement du processus de développement universitaire. Ce parc sera équipé en structures d'hébergement (studio) qui seront mis à la disposition des chercheurs de passage.

### **3.1.5 - Un pôle sportif**

C'est un complexe sportif à la taille de la ville universitaire et de ses résidents. Il comprendra diverses installations : piscine, stade, salle de sport couverte, terrains de sport ...

### **3.1.6 - Une zone résidentielle**

C'est un espace résidentiel réservé aux enseignants qui sera composé de 1500 à 1700 logements. L'habitat sera en individuel et en semi collectif. La résidence des enseignants sur leur lieu même de travail donnera une fonction complémentaire à la ville universitaire.

### **3.1.7 - Une zone commerçante**

L'installation des commerces dans une ville donne naissance à une vie urbaine et elle participe à son développement. La création d'une zone commerçante poursuit deux objectifs :

-d'abord rapprocher les commerces des habitants (enseignants avec leurs familles) pour leur bien être et leur confort;

-ensuite diminuer pour les étudiants le temps consacré aux achats et de ce fait ils pourront passer la majorité de leur temps dans cette ville.

### **3.1.8 - Pôle d'arrivée et de départ**

C'est une aire de chargement et de déchargement des transports collectifs et individuels. C'est aussi un espace de stationnement (parking) pour les véhicules des étrangers et visiteurs. Elle devrait se situer à l'entrée principale de la ville, facilement accessible au boulevard principal car quelle que soit l'étude retenue la circulation à l'intérieur de la ville sera essentiellement piétonne.

Ce grand projet est unique en son genre dans le pays. Il n'a été ni envisagé, ni inscrit, dans un quelconque programme ou schéma d'aménagement et les propositions d'étude d'aménagement de la première ville universitaire algérienne sont lancées par voie de presse en Octobre 2005.

## **3.2 - Le choix du site de la ville universitaire**

La ville universitaire est située à la limite nord-est de la ville nouvelle Ali Mendjeli. Dotée d'une superficie de 170? 20 ha, son assiette foncière est limitée

- au nord, à l'Est et à l'Ouest par des terres agricoles ;

- au sud par la ville nouvelle et ce sont l'Unité de Voisinage n°05 (et plus exactement son extension) et l'Unité de Voisinage n°16 qui lui sont mitoyennes.

Son site est un terrain en légère déclivité. Son assiette foncière représente un peu plus du 1/10 de la superficie de la ville nouvelle Ali Mendjeli. Son implantation à partir du rebord d'une petite falaise lui offre une vue panoramique qui englobe et embrasse les villes de Constantine et du Khroub.

Le choix de ce site est motivé principalement par :

- sa visibilité, sans aucune entrave, à partir du tronçon de l'autoroute nationale Est-Ouest, de l'aéroport (pour les visiteurs) et de la route qui relie Constantine à Batna. Elle marque l'entrée des deux villes que sont Constantine et Ali Mendjeli.
- sa position par rapport aux grandes agglomérations à savoir Constantine et ses deux villes satellites. Elle est presque à égale distance entre elles.
- sa proximité avec les grandes infrastructures de communication à savoir la route reliant Constantine à Batna, un tronçon de l'autoroute nationale Est-Ouest et l'aéroport de Constantine.
- sa position limitrophe avec la ville nouvelle Ali Mendjeli facilitera la liaison et le raccordement avec tous les types de réseaux ;
- la disponibilité foncière en une assiette d'un seul tenant ;
- la valeur agronomique des sols peu élevée ;
- la très bonne portance du sol qui autorise tous les types de construction.

Si la ville nouvelle Ali Mendjeli a été créée pour recevoir les populations de Constantine ainsi que celles de son groupement (villes satellites), par la suite et progressivement des transformations, des corrections et des modifications sont intervenues. En programmant une ville universitaire c'est un report d'étudiants et d'enseignants qui est attendu. Cette ville spécialisée qui abritera le secteur tertiaire supérieur fournira une autre image, une autre fonction.

#### **4 - UNE VILLE NOUVELLE TRANSFORMÉE PAR DES INFRASTRUCTURES UNIVERSITAIRES**

Le visage et l'image de la ville nouvelle sont transformés par ces nombreux équipements universitaires. Cette modification qui s'est réalisée dans le cadre d'une gouvernance volontariste, au nombre d'acteurs réduit, a concerné uniquement 2 unités de voisinage. Leur impact sur la ville nouvelle est important, déterminant, pour son organisation et son équilibre même.

##### **4.1 - L'unité de voisinage n°3**

Cette unité de voisinage d'une superficie de 34 ha fait partie du quartier central de la ville (quartier n°1). Située dans la partie centre ouest de la ville nouvelle, elle était destinée initialement à la réalisation d'un programme de 2108 logements. En 2001, il fut complètement abandonné au profit de celui d'un grand pôle universitaire qui n'était ni prévu dans le schéma directeur réalisé par l'URBACO en 1992, ni dans la première grille d'équipements.

##### **4.2 - L'unité de voisinage n°4**

L'unité de voisinage n°04 est dotée d'une superficie de 72? 67 ha. Elle se situe également dans le quartier central (quartier n°1) et à l'ouest de l'unité de voisinage n°3. Initialement elle devait recevoir un programme de 2612 logements. A partir de 2003 il fut abandonné au profit d'un programme consistant en la réalisation d'équipements destinés à la vie estudiantine (cités universitaires) et d'un hôpital d'une capacité de 600 lits.

Ce petit territoire qui au départ était destiné à être une unité strictement résidentielle a changé d'orientation puisqu'il est devenu un territoire à double vocation et activité (universitaire et sanitaire).

#### **4.3 - L'influence du pôle universitaire**

Ce pôle universitaire est appelé à jouer un grand rôle au niveau de la ville nouvelle. C'est un lieu de production du savoir et de l'expertise. Il contribuera à :

- créer de nouvelles infrastructures et équipements dans le domaine du transport, du commerce, de la restauration, de l'hôtellerie sans oublier ceux qui sont liés à l'activité universitaire ;
- accroître et à sédentariser la population de la ville nouvelle avec l'apport des personnels de l'université et des étudiants ;
- offrir des postes de travail supplémentaires ;
- donner à la ville nouvelle une nouvelle fonction, une nouvelle vocation et une nouvelle image ;
- rendre la ville nouvelle plus attractive, plus dynamique, plus sociale et plus sociable.

Ces unités de voisinage, complètement modifiées par rapport à leur projet initial, auront tendance à localiser le savoir, la connaissance, la recherche scientifique et l'expertise dans une partie précise de la ville qui est la zone médiane et légèrement à l'ouest. Ce zoning est encore accentué par la réalisation d'un grand équipement hospitalier qui se situe dans l'unité de voisinage limitrophe.

#### **4.4 - L'unité de voisinage n°11**

Cette unité de voisinage se situe dans le quartier n°3 soit dans la partie sud-est de la ville nouvelle. Occupant une superficie de 85? 86 ha, elle était destinée à accueillir 2715 logements. Celle-ci changea de fonction puisqu'il fut décidé de réaliser un grand hôpital militaire d'une capacité de 500 lits. Sa livraison s'est effectuée en 2007. Le choix de ce site est dicté par sa position excentrée et en hauteur. La fonction de cette unité de voisinage est donc devenue une fonction sanitaire.

En définitive, ces programmes universitaires ont changé la vocation de ces unités de voisinage et en raison de leur importance ils ont contribué à donner à la ville nouvelle Ali Mendjeli une autre dimension. En plus, dans un futur proche, la réalisation de la ville universitaire lui permettra

de rayonner sur une grande partie de l'Est Algérien et par là même concurrencer Constantine dans cette fonction.

## Références bibliographiques

**CHERRAD SE ET SAHRAOUI B**, 2004. " Gouvernance urbaine et réalisation de la ville Ali Mendjeli près de Constantine". *In les Cahiers du CREAD*. n°68-69. 3ème-4ème trimestre. 2004. Alger.

**CHERRAD SE ET SAHRAOUI B**, 2004. Constantine : une métropole à la recherche de sa gouvernance. *In Revue du LAT n°4-2005/2. Université de Constantine*.

**KASSAH LAOUAR I**, 2007. *La ville nouvelle Ali Mendjeli : Acteurs et gouvernance dans le processus d'édification*. Mémoire de magister, D.A.T. Université de Constantine.

**REVUE DU LABORATOIRE D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE N°2-2004/2**, *Une ville nouvelle, pourquoi*, Séminaire international (22-23 Mai 2001), Université de Constantine.

## Notes

---

**[\*]** Université de Constantine, Chercheur associé au CREAD.

**\*\*]** Université de Constantine, Chercheur associé au CREAD.